

26/06/2025	Contact : jolyc@d42.ffbatiment.fr 06 80 07 81 15	2025.058
------------	---	----------

Retrouvez ces informations sur notre site www.btp42.fr à la rubrique documents

INFORMATION : La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Ville de St Etienne et SEM déploient un **Plan de sauvegarde des Martinets** concernant les **travaux de rénovation de façade à Saint-Étienne**. Cela est susceptible d'impacter fortement les activités de réhabilitation.

Exigences requises pour la Protection des martinets et oiseaux protégés

- Envoyer une **fiche faune et bâti 2 semaines avant le chantier** pour exposer les mesures d'évitement, réduction et compensation (séquence ERC).
- À chaque chantier, contacter le service urbanisme local pour vérifier la présence de martinets.
- Programmer les travaux **hors période de nidification** (idéalement **octobre-mars**), lorsqu'ils rénovent le bâti.

Mesures ERC – Éviter, Réduire, Compenser

1. **Éviter** : planifier les travaux hors présence des oiseaux.
2. **Réduire** : limiter les nuisances.
3. **Compenser** : installer des nichoirs, spécifiques aux martinets noirs à 5 mètres de haut, ou à ventre blanc 8 mètre de haut (et suivre les mouvements des oiseaux n+1, n+3, n+5).

vigilance

- C'est au **propriétaire** de poser et financer les nichoirs. Les professionnels peuvent inclure une ligne budgétaire dédiée dans les devis et convenir d'un engagement par convention sur le chantier. En cas d'arrivée inattendue de martinets pendant les travaux, prévoir une clause pour intervenir ultérieurement et mettre à disposition les nichoirs.
- Prendre en compte le **délaï de vote en copropriété** si applicable pour la pose des nichoirs.

Organisation collective et accompagnement

- S'associer à un **bureau d'études spécialisé** ou une **association naturaliste** pour sécuriser le dossier (diagnostic, justification, suivi). Notamment la LPO (ligue protection des oiseaux)
- Préparer une **convention chantier** pour formaliser les engagements.
- Accéder à la déclaration préalable (DP) en ligne, **avant les travaux**, et adresser un mail aux services pour s'informer des enjeux locaux.

N'ayant pas encore tous les documents et informations complémentaires, je vous tiendrai informés dès réception des éléments (ex : contacts écologues, bureaux d'études spécialisés, fiche faune et bâti, etc). Nous suivons le dossier et nous vous accompagnerons avec le service marchés de la Fédération.

Bonne lecture, bien à vous.

Candi JOLY

Chargée de projets Economie et Emploi